



Ville de Castelnaudary

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : Finances Locales
Sous matière : Divers

OBJET : Mission de conseil en
financement de projet.

Décision N°2025-190

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le **07 JUL. 2025**



ID : 011-211100763-20250704-DEC2025190CP-CC

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n°4,

VU les besoins identifiés en matière de financement de projets communaux (investissements, développement, transition énergétique, etc.) ;

VU la proposition de prestation de service présentée par la société EPSA, en date du 25 juin 2025, ayant pour objet une mission d'assistance à la recherche, au montage et au suivi de dossiers de demandes d'aides et de subventions auprès des financeurs publics ou privés ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de recourir à une expertise externe pour optimiser l'accès aux financements disponibles ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : De signer avec la société EPSA sise 62 Rue de Bonnet 69003 Lyon un contrat de prestation de services pour une mission d'accompagnement à la recherche et à la mobilisation d'aides et de subventions.

ARTICLE 2 : Le contrat sera conclu dans les conditions financières prévues dans la proposition annexée à la présente décision.

ARTICLE 3 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 04 juillet 2025

Le Maire,



Patrick MAUGARD